

Commune de **POUILLÉ-LES-COTEAUX**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE du 12 avril 2013

L'an deux mille treize, le douze avril, à vingt heures trente minutes, se sont réunis les Membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Laurent MERCIER, Maire.

Étaient présents : Joseph DUBOURG – Marie-Annick ROBERT – Jean-François ORHON – Bruno BOISDEAUFRAY – Hervé VIGNERON – Isabelle FROMENTIN – Pascal BOITEAULT – Bernard PELLERIN – Emmanuel BEZIAU – Joël DUPIN – Anthony LAMBERT – Nadia KNOEPFFLER – Daniel RAGUIN – Philippe LHERIAU –

Secrétaire de séance : Bruno BOISDEAUFRAY

Convocation du 4 avril 2013

Conformément à l'article L 127-17 du Code des Communes, extrait du procès-verbal de la présente, a été affiché à la porte de la Mairie le 15 avril 2013.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Objet - Cimetière – concession colombarium

DCM 2013-23T- Indemnité d'Administration et de Technicité

Le Conseil Municipal fixe le tarif des concessions pour le colombarium :

- Concession 15 ans, 1 case : 250 €
- Concession 30 ans, 1 case : 500 €

Pour extrait conforme au registre,
A Pouillé-les-Coteaux, le 15 avril 2013
La maire, Laurent Mercier



DEPARTEMENT de LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE de POUILLÉ-LES-COTEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 décembre 2001

L'an deux mil un, le sept décembre, à vingt heures trente minutes, se sont réunis les Membres du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Guy PLOQUIN, Maire.

Étaient présents :- Claude DAVIAU - Joseph DUBOURG - Jean-François ORHON - Marie Annick ROBERT -
- Pascal BOITEAULT - Stéphanie BELOUIN - Gabriel CLAUDE - Uranie BOUCHEREAU
- Jeanine BRANCHEREAU - Gérard GRELLIER - Daniel LAMBERT - Philippe LHERIAU
- Eric POIRIER

Était absent et excusé - Laurent MERCIER.

Secrétaire de séance :- Jeanine BRANCHEREAU.

→ TARIF 2002 :

Le Conseil Municipal vote les tarifs suivants en EUROS appliqués à compter du 1er janvier 2002 :

* CONCESSIONS CIMETIERE :	15 ans	61 euros
	30 ans	122 euros
	50 ans	183 euros

Pour extrait certifié conforme au registre,

A POUILLÉ-LES-COTEAUX, le 13 décembre 2001

Le Maire
Guy PLOQUIN



Conformément à l'article L 127-17 du Code des Communes, extrait du procès-verbal de la présente, a été affiché à la porte de la Mairie le 13 décembre 2001.

Convocation du 29 novembre 2001

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Nombre de Conseillers présents : 14.

Acte rendu exécutoire le 18.12.2001

